

bares à moitié hellénisés¹, il récita la strophe fameuse du poète :

« Nous rapportons de la montagne la branche frais » coupée : la chasse a été bonne ! »² Pour la première fois, depuis l'ère des Achéménides, l'Occident était vaincu par l'Orient. Et quel sens profond dans ces fêtes où l'Asie emprunte au monde occidental l'une de ses plus splendides créations ; où la tragédie grecque se tourne en parodie grotesque et sanglante, par les mains de ses enfants dégénérés. Ici, la société romaine et le génie de la Grèce vont de pair et se façonnent aux chaînes du régime des sultans³ !

Conséquences
de la défaite.

La ruine de Crassus, terrible en soi, sembla devoir enfanter des suites plus terribles encore. Les états de la puissance romaine en Asie semblaient ébranlés. C'était peu que de voir les Parthes dominer désormais sur la rive gauche de l'Euphrate, et l'Arménie, déjà détachée de l'alliance de Rome avant la fin du Triumvir, affiliée

¹ [Plutarque (*Crass.* 33) dit expressément « qu'Orodès n'ignorait pas les lettres grecques, et que l'arménien Artavasdès écrivait « même des tragédies, des harangues et des histoires, dont quelques unes restent encore. »]

² [Φέραμεν ἔξ ὄρεος
Ἐλικά νέστομον ἐπι μέλαθρα.
Μαχαριαν Σηραν.]

Bacch. v. 1168.

³ [Les sources principales, sur l'épisode de la guerre parthique et sur la mort de Crassus, sont, avant tout, Plut. (*Crassus* 17-33), et Dion Cassius (40, 12-15 et 16-21). On trouve quelques faits mentionnés dans Justin (42, 4) et Velleius Pat. (2, 46). M. Mommsen expliquera d'ailleurs fort bien, que Crassus ôté, il n'y avait de moins entre les deux rivaux, César et Pompée, ni un contre-poids ni un obstacle. Mais César y perdait un allié, dont les trésors et l'armée lui eussent été fort utiles. A cet égard, la comparaison de Lucain est plus poétique que vraie, quand il croit voir dans la catastrophe de Carrhes la destruction d'un promontoire utile entre les flots de deux mers.]

..... nam sola futuri
Crassus erat belli medius mora. Qualiter undas
Qui secat, et geminum gracilis mare separat isthmus,
Nec patitur conferre fretum : si terra recedat
Ionium Ægæo frangat mare...

(1, 99.)

pleinement à la clientèle du vainqueur ; que de voir les fidèles citoyens de Carrhes courbés par les Parthes sous le joug d'un maître nouveau (*Andromachos*, l'un de ces guides perfides qui la veille avaient égaré les Romains), et expiant cruellement leurs tendances occidentales. Les Parthes, se préparèrent sans délai à franchir la frontière du fleuve ; et s'unissant aux Arabes et aux Arméniens, ils ne prétendirent à rien moins que chasser Rome de la Syrie. Comme les Hellènes d'au-delà de l'Euphrate avaient attendu des Romains leur délivrance, de même les Juifs et plusieurs autres peuples orientaux attendaient les Parthes avec impatience. A Rome, la guerre civile était aux portes : à une telle heure et sur ce point de l'Asie, l'attaque qui menaçait était un grand danger. Heureusement pour la République, les généraux des deux côtés n'étaient plus les mêmes. Le sultan Orodès devait trop à l'héroïque vizir qui lui avait mis la couronne sur la tête, et chassé l'étranger envahisseur : il le paya en lui dépêchant bien vite le bourreau. A sa place, il donna l'armée d'invasion de Syrie à son fils, *Pacoros*, tout jeune et inexpérimenté, qu'un autre chef, *Osacès*, assistait de ses conseils et de sa science militaire.

Chez les Romains, le questeur de Crassus, Gaius Cassius, homme brave et prudent tout ensemble, prit le commandement intérimaire de la province. Les Parthes, comme avait fait Crassus, retardèrent leur attaque ; et durant les années 701 et 702, n'envoyèrent au-delà de l'Euphrate que des corps de maraudeurs qu'on repoussa sans peine. Cassius profita de leurs lenteurs pour réorganiser tant bien que mal l'armée. Aidé par l'ami fidèle des Romains, Hérode Antipater, il ramena à l'obéissance les Juifs que le pillage de leur temple par Crassus avait d'abord fait courir aux armes. A Rome, on aurait eu bien assez de temps pour envoyer de nouvelles troupes à la défense de la frontière : mais on négligea d'y pourvoir au milieu des convulsions de la Révolution com-

Les Parthes
repoussés.

63-52 av. J.-C.

mençante; et quand, en 703, la grande armée parthique se montra sur l'Euphrate, Cassius n'avait toujours à lui opposer que les deux faibles légions formées des débris de l'armée de Crassus. Naturellement, il ne put ni empêcher le passage du fleuve, ni protéger la province. Les Parthes débordèrent sur toute la Syrie : l'Asie occidentale entière tremblait. Mais les Parthes n'entendaient rien au siège des places. Ils vinrent se heurter contre les murs d'Antioche où Cassius s'était jeté avec les siens, se retirèrent sans avoir rien fait, et dans leur retraite tombant dans une embuscade que leur tendait le Romain sur l'Oronte, ils en revinrent fort maltraités par l'infanterie romaine : le prince Osacès resta parmi les morts. Il était clair pour tous, amis et ennemis, que dans les circonstances ordinaires du terrain et du commandement, le soldat parthe ne valait pas mieux que les autres soldats orientaux. Cependant le Parthe n'abandonna pas l'offensive. Dans l'hiver de 703-704, Pacore vint camper dans la *Cyrrhestique*¹, sur la rive gauche; et le nouveau proconsul de Syrie, *Marcus Bibulus*, pauvre général autant qu'incapable homme d'État, ne sut rien faire de mieux que s'enfermer dans ses forteresses. Partout on s'attendait à voir s'ouvrir plus vivement que jamais la campagne de 704 : mais tout-à-coup, au lieu d'attaquer les Romains, Pacoros se tourne contre son père, et dans ce but, entre même en pourparlers avec les Romains. Certes, la tache n'en demeurait pas moins sur les armes de Rome; et son autorité en Orient était loin de se relever : pourtant les invasions parthiques cessèrent, et la frontière euphratienne se maintint.

Impression
produite à Rome
par la défaite
de Carrhes.

Cependant le volcan révolutionnaire agitait dans Rome ses tourbillons et ses nuages de fumée. Déplorable signe des temps! L'immense catastrophe de Carrhes et de Sinnaca donna bien moins à penser et à parler aux

¹ [Entre le fleuve et la Commagène.]

politiques du jour, que cette misérable échauffourée de la voie Appienne où, quelque deux mois après la mort de Crassus, avait péri Clodius, le chef de bandes. Je le comprends pourtant et l'excuse. Longtemps présentée comme inévitable et souvent annoncée comme prochaine, la rupture entre les deux autres triumvirs se faisait imminente à toute heure. Comme le vaisseau de la légende grecque, le navire de la République se trouvait entre deux écueils alternativement à fleur d'eau : on s'attendait à le voir s'y briser d'un moment à l'autre; et quant à ceux qu'il portait, saisis d'une frayeur sans nom, parmi les flots montants et bouillonnants, ils avaient par milliers les yeux rivés sur le plus mince mouvement à leur côté, n'osant aventurer leurs regards au loin, ni à droite, ni à gauche.

On se souvient que dans les conférences tenues à Lucques (p. 141), en avril 698, César avait donné les mains à de grandes concessions envers Pompée, en vue d'établir entre eux une exacte balance. Les conditions extérieures de la durée ne faisaient point défaut à leur entente, si tant est qu'on se puisse tenir à un partage du pouvoir monarchique, chose inpartageable en soi. Pour le moment une autre question se posait. Les deux maîtres de Rome étaient-ils décidés, quant à présent tout au moins, à marcher d'accord, à se reconnaître mutuellement et sans réserve leurs droits de puissance égale? En ce qui concerne César, nous l'avons démontré : mettant Pompée sur le même piédestal que lui-même, il achetait le temps nécessaire pour la conquête des Gaules (p. 144). Mais pour Pompée, je doute que jamais il eût, même en passant, pris sérieusement son parti de ce *collégat*. Il était de ces hommes d'étoffe grossière et mince, vis-à-vis de qui c'est danger que se montrer généreux : en cherchant l'occasion de supplanter un rival accepté à contre-cœur, sa mesquine ambition crut n'obéir qu'à la voix de la prudence : dans son âme commune il

66 av. J.-C.

La concorde
atténuée
entre les deux
triumvirs.

n'aspirait qu'à pouvoir rendre par représailles à César les humiliations dont l'avait couvert la condescendance même de son collègue. Pourtant, alors que gardant sans doute les instincts de sa lourde et paresseuse nature, il n'avait jamais su se faire à l'idée de César trônant à ses côtés, j'imagine qu'il n'arriva aussi qu'à la longue au clair et ferme dessein de rompre. Le public ne s'y trompa point. Habitué à mieux lire que Pompée lui-même dans ses pensées et ses intentions, il fit remonter la cessation de l'alliance personnelle entre le beau-père et le gendre à la date même de la mort de cette belle *Julia*, enlevée à la fleur de l'âge, durant l'automne de 700, et suivie presque aussitôt dans le tombeau par son unique enfant ¹. En vain César voulut-il renouer l'affinité détruite par le sort, en vain il demanda la main de l'unique fille de Pompée ², lui proposant à son tour pour femme sa plus proche parente *Octavie*, petite-fille de sa sœur ³ : mais Pompée laissa *Pompeia* à son époux actuel, Faustus Sylla, le fils du régent, et se maria lui-même avec la fille de *Quintus Métellus Scipion* ⁴. C'était assez dire qu'il en voulait finir avec les relations de famille; et c'était lui qui retirait sa main. Chacun s'attendait à la rupture politique immédiate : on se trompait pourtant. Au dehors et dans les choses publiques les triumvirs gardaient l'entente. Ils avaient pour cela leurs raisons. César ne voulait point

¹ [Morte, dit-on, à la suite de ses couches. Pompée, à l'élection des édiles, s'étant trouvé engagé dans un tumulte de rue, sa toge fut rapportée tachée du sang d'un émeutier. A la vue de cette toge, Julie, saisie d'effroi, se sentit prise de douleurs précoces, et en septembre, elle accouchait d'une fille, qui ne lui survécut que quelques jours (Val. Max. 4, 6, § 4. — Plut. Pomp. 53)]

² [*Pompeia*, fille de Pompée, et de *Mucia*, sa troisième femme.]

³ [*Julia minor*, la seconde sœur de César, avait épousé *T. Atius Balbus*, dont elle eut pour fille *Atia*, laquelle épousa *C. Octavius*. Celle-ci fut la mère de l'*Octavie* dont il est ici question, et d'*Octave-Auguste*. — Octavie était alors la femme de *Marcellus*, le consul de 703, et l'un des plus ardents ennemis de César. — V. *infra*, p. 202.]

⁴ [En cinquièmes noces. *Cornélie* était veuve de *Publius Crassus*. Plut. la dit belle, jeune et instruite. « Elle eût été mieux la bru que la femme de Pompée. » (Pomp. 45).]

54 av. J.-C.

51.

d'éclat avant l'achèvement de la conquête des Gaules, et Pompée, qu'on allait investir de la dictature, voulait d'abord avoir dans sa main tous les pouvoirs et toute l'Italie. Ici (chose singulière et pourtant facile à comprendre), les deux triumvirs se prêtèrent encore un mutuel appui. Dans l'hiver de 700, après le désastre d'*Aduatuca* (p. 73), Pompée prêta à César une de ses légions italiennes envoyées en congé (p. 78, n. 2), et César, à son tour, prêta son consentement et son appui moral à Pompée dans toutes les mesures répressives que celui-ci accumulait contre l'opposition républicaine récalcitrante. Au commencement de 702, Pompée, arrivé à ses fins, était consul unique (p. 474). Son influence dans la ville effaçait l'influence du proconsul des Gaules : toutes les milices italiennes avaient prêté serment dans ses mains et à son nom. Il crut le moment venu de rompre sans délai, et sa pensée se déclara sans plus laisser prise au doute. A le voir frapper durement, sans miséricorde, les vieux adhérents du parti démocratique compromis dans l'échauffourée de la voie Appienne (p. 473), on avait pu dire à la rigueur qu'il n'y avait là que grosse maladresse : quand la loi nouvelle contre la *Brigue*, rétroagissant jusqu'en 684 (p. 470) avait englobé dans ses prévisions jusqu'aux actes fâcheux jadis imputés à César, à l'occasion de sa candidature consulaire, bon nombre de Césariens y avaient reconnu déjà le signe d'une pensée hostile : peut-être qu'au fond il n'en était rien encore. Mais vint le jour où, loin de faire ce que commandait la situation, ce que beaucoup réclamaient, Pompée ne voulut plus se donner pour collègue ce même César, naguère son beau-père, et aima mieux placer sur la chaise curule, à ses côtés, son beau-père nouveau, Scipion, un simple figurant se mouvant docile dans sa main (p. 466, n. 2). Alors, il eût fallu avoir les yeux fermés pour ne pas voir. Et puis, à l'heure même où il se faisait proroger pour cinq ans (jusqu'en 709), dans son pro-

54 av. J.-C.

52.

Dictature de Pompée.

Il fait une guerresourde à César.

70.

45.

consulat des Espagnes, où par autorisation spéciale il puisait à pleines mains dans le trésor public, pour la solde de ses troupes, bien loin de procurer à César une prorogation pareille et de pareilles allocations financières, les lois qui réorganisaient à ce moment même l'investiture des grandes charges, ne tendaient à rien moins, sous forme de règle générale, qu'à rappeler celui-ci avant l'échéance précédemment convenue (pp. 142, 148). Toutes mesures manifestement conçues en vue de miner la position de César, et de le renverser¹. Jamais l'heure n'avait été plus propice. César à Lucques, en donnant à Pompée tant de puissance, s'était dit qu'advenant la rupture, il aurait à côté de lui, dans le même plateau de la balance, Crassus et l'armée de Syrie. Crassus, depuis les temps de Sylla, n'avait eu pour Pompée que les sentiments d'une profonde haine : presque à la même époque il s'était fait l'ami politique et personnel de César. Ne pouvant être le roi dans Rome, on savait assez qu'il s'y contenterait du rôle de banquier du roi nouveau. César avait donc pu compter sur lui : jamais il n'aurait passé dans le camp ennemi. La catastrophe du mois de juin 704, où s'engloutirent l'armée de Syrie et son chef, avait donc porté à César un coup des plus sensibles. Quelques mois plus tard, à l'heure même où elle semblait étouffée, l'insurrection nationale se rallumait plus forte dans toutes les Gaules, et le Triumvir, pour la première fois, rencontrait en face de lui un adversaire homme de génie

53 av. J.-C.

¹ [« Pompée, qui *absent* » dit Drumann (IV. p. 531), occupait la plus haute magistrature urbaine, fit reprendre la loi aux termes de laquelle nul absent ne pouvait se porter candidat, obligeant ainsi César à déposer l'*imperium*, s'il voulait être une seconde fois consul, et à se livrer sans défense aux accusations criminelles de ses ennemis. Comme on eût pu lui objecter qu'il devrait par la même raison, résigner son commandement en Espagne, Pompée avait eu soin de se faire proroger pour cinq ans, par sénatus-consulte spécial. Enfin, et pour le cas où, néanmoins, César aurait été nommé consul, le Sénat disposa de nouveau que le consul ne pouvait entrer dans son commandement provincial que cinq ans après sa sortie de charge. » — Suét. *Cæs.* 26. 28. — Dio Cass. 40, 56).]

comme lui, Vercingétorix, roi des Arvernes. La fortune avait de nouveau travaillé pour Pompée : Crassus mort, toute la Gaule soulevée, lui seul était debout, dictateur dans Rome, maître absolu du Sénat. Que serait-il arrivé, si au lieu de machiner de loin une ténébreuse intrigue, il avait nettement imposé le rappel de César au peuple ou au Sénat? Jamais Pompée ne sut prendre l'occasion aux cheveux. La rupture, il la voulait, et le faisait voir : dès l'an 702, ses actes étaient décisifs : dès le printemps de 703, son langage était formel : pourtant il ne rompit pas, et laissa les mois s'écouler, sans les mettre à profit.

Mais il avait beau hésiter, la crise approchait, incessamment amenée par la pente des choses. La guerre qui menaçait n'était point le combat entre la République et la Monarchie, depuis nombre d'années déjà le sort en avait décidé : elle était le combat entre Pompée et César. Mais il ne convenait à aucun des deux prétendants d'en dire le mot. C'eût été du même coup pousser dans les rangs ennemis toute cette portion nombreuse des citoyens qui souhaitait la continuation de la République et croyait à sa possibilité. Les vieux cris de bataille des Gracchus, des Drusus, des Cinna et des Sylla, si usés et vides qu'ils fussent, demeureraient bons quand même pour les deux généraux qui allaient se disputer l'empire suprême. Que si, à l'heure présente, Pompée aussi bien que César se disait officiellement le champion du parti populaire, il n'en demeurait pas moins évident que César portait sur son drapeau la devise du peuple et du progrès démocratique, que celle de Pompée au contraire était : Aristocratie et Constitution légitime. César n'avait pas le choix ; foncièrement et traditionnellement démocrate, la monarchie, à ses yeux, ne différait guère que par les dehors, et non par l'essence des choses, du régime populaire imaginé par les Gracques. Trop profond politique, trop haut de sens pour cacher ses couleurs, à

52 av. J.-C.

51.

Les vieux mots
d'ordre
et
les Prétendants.La Démocratie
et César.

aucun prix il n'aurait voulu combattre sous un autre drapeau que le sien. Pour dire vrai, il n'avait ici que mince profit à user de son cri de guerre, seulement il y gagnait de n'avoir point à appeler la royauté par son nom, ce nom embarrassant et maudit qui eût consterné la foule des tièdes et ses propres partisans. Après les excès ridicules et les hontes de la campagne de Clodius, l'étendard démocratique et l'idée gracchienne ne ralliaient plus de sérieuses forces : où trouver aujourd'hui en dehors des Transpadans un cercle, un noyau de quelque importance que l'ancien mot d'ordre eût entraîné dans la mêlée ?

L'Aristocratie
et Pompée.

Quant à Pompée, son rôle dans la lutte ne pouvait être douteux, quand bien même tout ne l'eût pas signalé comme le général de la république légitime. Membre né de l'aristocratie si jamais il en fût, il avait fallu le hasard et les plus égoïstes motifs pour le faire sortir de son camp et passer dans celui des démocrates. Revenir aujourd'hui à la tradition syllanienne, ce n'était point seulement se montrer conséquent, c'était, à tous égards, obéir à son réel intérêt. Quand le cri de guerre des démocrates n'avait plus d'échos, celui des conservateurs n'en était que plus puissant, poussé par l'homme de la situation. La majorité des citoyens, à tout le moins leur meilleur noyau, appartenait sans doute au parti fidèle à la constitution. Forts par le nombre et l'autorité morale, qui sait ? peut-être seraient-ils appelés à intervenir puissamment, décisivement même, dans la lutte des prétendants. Il ne leur manquait qu'un chef. Marcus Caton, leur meilleure tête, faisait son devoir de capitaine ainsi qu'il le comprenait, au péril de sa vie tous les jours, et probablement sans espoir de succès. Il faut estimer sa rigidité consciencieuse, mais à rester le dernier au poste sacrifié, on fait acte louable de soldat, non de général. Le parti du gouvernement détrôné disposait d'une puissante réserve, sortie pour ainsi dire du sol, à l'intérieur de l'Italie ; il ne sut ni

l'organiser ni la mener sur le champ de bataille, et, quand tout dépendait de la conduite des affaires militaires, il eut toujours force bonnes raisons pour n'y pas prétendre. Qu'à la place de Caton, ni général ni chef de parti, un homme vint, considérable dans la politique et dans la guerre, comme était Pompée, que cet homme levât la bannière constitutionnelle, aussitôt et immanquablement on eût vu accourir les municipaux italiens levés en masse, qui, sans vouloir se battre pour la royauté de Pompée, l'eussent aidé à combattre la royauté césarienne. Joignez à cela une autre considération de non moindre poids. Même quand il avait pris sa résolution, Pompée ne savait où se porter pour l'exécuter : habile peut-être à mener la guerre, il vacillait au moment de la déclarer. Pour les Catoniens, au contraire, si incapables qu'ils fussent, militairement parlant, dès qu'il s'agissait de dire la sentence contre la monarchie en train de se faire, on les trouvait à la fois capables et prêts quand même. Pompée aurait voulu rester de sa personne à l'écart et, fidèle à ses habitudes, il parlait tantôt de son prochain départ pour sa province d'Espagne, tantôt d'un voyage en Asie et d'une expédition sur l'Euphrate. Il aurait voulu que le gouvernement légitime, à savoir le Sénat, dénonçât la brouille avec César, déclarât la guerre et le nommât, lui Pompée, son général. Cédant alors au désir de tous, il se mettrait en avant, défenseur légal de la constitution contre les entreprises révolutionnaires d'une démagogie monarchiste : il marcherait en honnête homme et en soldat de l'ordre contre les débauchés et les fauteurs de l'anarchie, en général institué par la curie contre l'*Imperator* des hommes de la rue : il sauverait une seconde fois la patrie. Par ce moyen, l'alliance avec les conservateurs apportait à ses adhérents personnels le secours d'une seconde armée, à lui-même les bénéfices d'un bon manifeste de guerre : avantages notables, sans doute, mais qu'il payait cher, allant s'unir à ses adver-

saires, réels après tout. Parmi les embarras innombrables qu'une telle coalition enfantait, il en était un, le plus sérieux de tous, qui surgissait dès le début : le consul se résignait à n'avoir plus le choix ni du temps ni du mode d'action, et voulant livrer bataille à César, il se mettait, à l'heure décisive, à la merci de tous les hasards, il s'asservissait aux caprices d'une corporation aristocratique.

Les
Républicains.

Ainsi l'opposition républicaine remontait sur la scène politique : après n'avoir longtemps joué qu'un rôle de simple spectateur à peine assez hardi pour siffler parfois la pièce, la querelle imminente des Triumvirs le rappelait à l'action. Les premiers qui se montrèrent furent les hommes dont Caton était le centre, ces hommes qui partout et toujours aspiraient à combattre pour la république contre la monarchie, d'autant plus déterminés qu'ils s'aventuraient plus tôt. L'insuccès déplorable de la tentative de 698 (pp. 139, 143) leur avait appris qu'à eux seuls ils ne pourraient ni susciter ni conduire la guerre. Chacun savait qu'au sein même du sénat, à peu d'exceptions près, la monarchie avait à lutter contre la réprobation commune, mais on savait aussi que la majorité n'entendait concourir à la restauration du régime oligarchique qu'autant qu'elle le pouvait faire sans danger, le temps d'ailleurs semblant aujourd'hui propice. En face des deux maîtres de Rome, d'un côté, et de cette majorité énervée, de l'autre, désireuse de paix avant tout et à tout prix, et qui répugnait à un coup de vigueur ou à rompre carrément en visière avec l'un des deux triumvirs, il n'était pour le parti catonien qu'un moyen d'arriver à la restauration de l'ancien régime ; ce moyen c'était la coalition avec le moins dangereux des deux. Que si Pompée se faisait le champion de la constitution oligarchique, et s'offrait à combattre contre César pour elle, l'opposition républicaine pouvait aussitôt, elle devait même, le reconnaître pour son général, et s'alliant avec lui, arracher la

56 av. J.-C.

déclaration de guerre aux peureux de la majorité. Pompée était-il sincère dans sa foi constitutionnelle de nouvelle date ? Nul ne se faisait là-dessus d'illusion. Mais comme en tout il n'allait jamais qu'à mi-chemin, on se disait qu'il n'avait pas dû, comme César, mûrir un plan nettement et sûrement délibéré ; que, comme César, il n'aurait pas, pour premier soin, à l'avènement de la future royauté, d'en finir avec les vieux instruments oligarchiques et de les jeter dehors. Au pis aller, la guerre allait former une armée, des capitaines animés de la foi républicaine ; et César une fois vaincu, on aurait en main encore de quoi abattre, non pas seulement le second des deux triumvirs, mais la monarchie elle-même, prise en flagrant délit. Ainsi, quelque désespérée que fût la cause des Oligarques, l'alliance offerte par Pompée était encore pour elle la meilleure des combinaisons.

Cette alliance se conclut très-vite avec les Catoniens. Déjà pendant la dictature de Pompée il s'était fait des deux parts un rapprochement notable. L'attitude de Pompée dans l'affaire de Milon, son refus net et carré de la dictature déferée par le peuple alors qu'il déclarait ne la vouloir tenir que d'un vote du Sénat, son inexorable sévérité contre les perturbateurs de toute espèce, les prévenances singulières qu'il avait eues pour Caton et les adhérents de Caton, toute sa conduite enfin semblait calculée en vue de se concilier les hommes d'ordre, en même temps qu'elle était offensante pour César. D'un autre côté Caton et ses amis, au lieu de se montrer rigoristes comme à l'ordinaire, et de combattre la motion de dictature, se l'étaient appropriée moyennant un changement insignifiant dans la formule, et c'était encore des mains de Caton et de Bibulus que le triumvir avait reçu son consulat « sans collègue » (p. 170). Si dès le commencement de l'an 702, le parti et Pompée s'entendaient ainsi à mi-mot, le pacte parut définitivement et formellement conclu, lorsqu'on vit, aux élections consulaires de 703, nommer

Leur alliance
avec Pompée.

52 av. J.-C.

51.